



SYNTHÈSE

Diagnostic agricole
Pays de la Bresse bourguignonne

AGRICULTURE



«Plan Alimentaire Territorial»

LES AGRICULTEURS RENCONTRÉS

Un choix de **13 producteurs** sélectionnés
en prenant en compte **différents paramètres** :

- équilibre géographique sur le territoire
- différents types de statuts juridiques
- représentativité du poids des productions tout en s'intéressant aux productions minoritaires
- diversité de taille de structure
- présence de labels ou non (bio, ...)

ENJEUX AGRICOLÉS

Le déploiement du PAT répond à des objectifs
spécifiques au secteur agricole :
(source : Ministère de l'agriculture)

- favoriser l'installation et la transmission des exploitations bressanes
- appuyer la structuration et consolidation des filières territoriales
- mettre en concordance offre/demande en termes de production alimentaire

LES DIMENSIONS ABORDÉES

- installation et transmission
- production et transformation
- économie
- adaptabilité
- environnement

- préserver les espaces agricoles, paysagers et bocagers locaux (patrimoine agricole)
- développer la consommation de produits issus de filière locale
- maintenir la qualité des produits bressans (AOP, labels, ...)
- accompagner le développement de nouveaux modes de production adaptés aux changements climatiques
- préserver les ressources en eau

Le PAT outil au service du maintien d'une agriculture bressane diversifiée en agissant sur le triptyque installation/transmission, accès au foncier et pérennité économique des exploitations.

active
Pôle de l'économie
solidaire



Diagnostic réalisé de janvier à septembre 2024
par Active, Pôle de l'économie solidaire

DONNÉES AGRICOLES DU TERRITOIRE

SOURCES : CHAMBRE D'AGRICULTURE DE SAÔNE-ET-LOIRE (AGRESTE) ET CRATER

CHIFFRES CLÉS

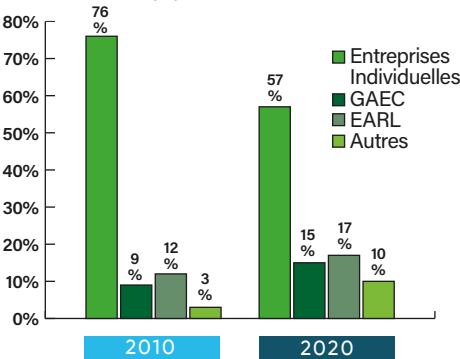
	Nombre d'exploitations	Dont bio	SAU totale (ha)	SAU moyenne (ha/exploitation)	Dont SAU bio (%)	Cheptel (UGB)	Ressources humaines (ETP)
2010	1 233	-	81 717	66.3	-	81 726	1 633
2020	872	59	81 523	93.5	3.5 %	68 303	1 312
ÉVOLUTION	-29%	-	=	+41%	-	-16%*	-20%

*avec une moyenne de 0.84 UGB/ha (2020), soit une agriculture relativement peu intensive (1.5 UGB/ha = valeur palier de l'agriculture dite intensive)

STATUTS

Entre 2010 et 2020, la répartition des statuts agricoles a fortement évolué avec un fort recul des Entreprises Individuelles, au profit notamment des GAEC et autres formes juridiques (SCEA, ...). Le nombre d'EARL restant relativement inchangé sur cette période.

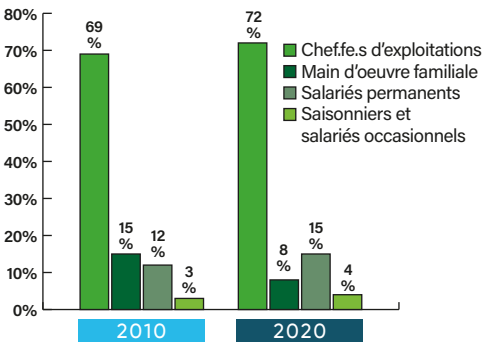
ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION STATUTAIRE (%)



RESSOURCES HUMAINES

Sur le territoire 3,4% de la population active travaille dans le secteur agricole en 2020, pourcentage en baisse depuis 2010.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES ETP AGRICOLES (%)

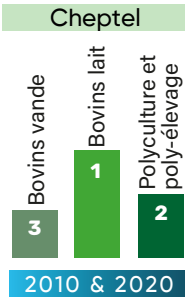
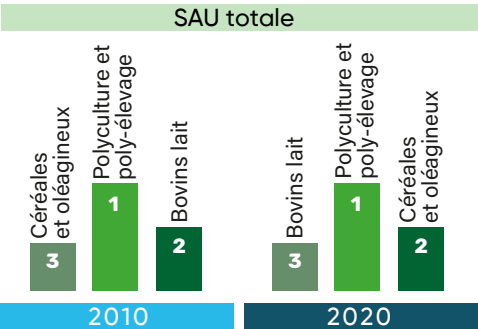
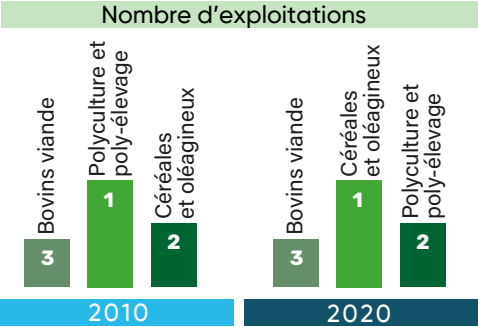


DONNÉES TECHNI- ÉCONOMIQUES

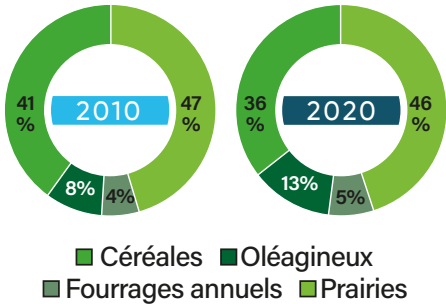
Sur l'ensemble du territoire, plusieurs tendances sont à retenir sur les données technico-économiques :

▪ «céréales et oléagineux», «polyculture et poly-élevage» et «bovins viande» restent les trois principales productions, dans cet ordre d'importance.

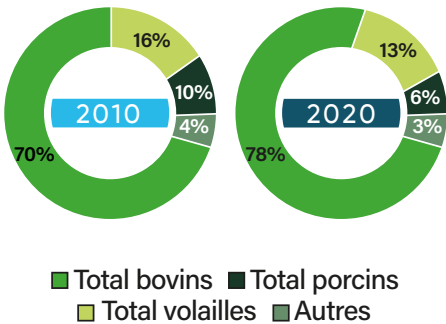
- une **très forte baisse** (de 50 à 65%) est observée sur les : «productions de légumes» (-52 %), «volailles» (-52%), «équidés» (-60%), et «ovins ou caprins» (-65 %)
- **diminution des SAU** de la majorité des productions notamment : «volailles» (-71%), «légumes» (-61%) et «porcins» (-46%)
- **augmentation des SAU** pour : «céréales et oléagineux» (30%) et «autres grandes cultures» (54%)
- la **totalité des productions** sont en **diminution** avec de fortes chutes observées sur : «volailles» (-76 %) et «légumes» (-71 %)



RÉPARTITION EN SURFACES DES 4 PRINCIPALES PRODUCTIONS CULTIVÉES (%)



RÉPARTITION DES UGB DES 6 PRINCIPAUX CHEPTELS (%)





L'AGRICULTURE AU SEIN DU PAYS

INSTALLATION & TRANSMISSION

FORCES



- l'acquisition de foncier en Bresse est relativement accessible en termes de disponibilité et de coût
- l'héritage agricole global de la Bresse en fait un terroir favorable à l'installation / transmission agricole

FAIBLESSES



- les exploitants bressans devant envisager la transmission de leurs exploitations ne trouvent pas ou peu de repreneurs
- un vieillissement des exploitants agricoles est avéré sur le territoire affaiblissant l'ensemble de la profession

OPPORTUNITÉS



- le parcours à l'installation des exploitations «classiques» (IMA et/ou CF) est relativement simple (accompagnement, dotations, statuts, ...) avec une bonne coordination inter-acteurs
- une tendance actuelle est à l'installation de jeunes exploitants, notamment des femmes, en particulier en collectif

MENACES



- le parcours à l'installation des exploitations «non classiques» (NIMA et/ou HCF) est complexe (manque d'accompagnement, dotations peu accessibles, statuts inadaptés, ...) avec un manque de coordination inter-acteurs
- le coût de reprise des exploitations est trop élevé freinant fortement les transmissions d'exploitations



L'AGRICULTURE AU SEIN DY PAYS

PRODUCTION & TRANSFORMATION

FORCES



- la valorisation des produits bressans est en croissance, constituant un atout fort du territoire
- la transformation des denrées agricoles se fait principalement en local, ou périmètre proche
- la Bresse présente divers types de productions, en faisant une force de diversification

FAIBLESSES



- les professionnels de l'alimentaire ne jouent plus leurs rôles de partenaires privilégiés des exploitants agricoles
- il y a une incohérence globale entre les capacités de production et les exigences de consommation
- le territoire souffre d'une carence en structure centrale de transformation
- un déficit en production de fruits est présent sur la Bresse

OPPORTUNITÉS



- la diversification et valorisation des productions locales constituent un bras de levier fort au développement économique des exploitations locales
- l'approche «multi-active» des exploitants (producteurs > transformateurs > commerçants) est vertueuse pour les producteurs car ils peuvent agir sur l'ensemble de la chaîne agroalimentaire
- le développement de la mutualisation au sens large (espace commun, matériel, ressources, marchés, formation, ...) aurait pour conséquence un essor économique agricole

MENACES



- les contraintes financières, administratives et réglementaires sont les premiers freins quant à la diversification des exploitations
- sans appuis financiers et d'ingénierie, les exploitations risquent de stagner à une échelle «artisanale» de la valorisation des produits locaux



L'AGRICULTURE AU SEIN DY PAYS

ÉCONOMIE

FORCES



- les exploitations bressanes sont de petites à moyennes tailles ce qui les rend plus résilientes faces aux aléas
- les exploitants bressans défendent cette configuration de « petites exploitations à taille humaine »
- la majorité de la commercialisation se fait en circuits-courts

FAIBLESSES



- les professionnels de l'alimentaire ne sont pas particulièrement un débouché économique pour les producteurs locaux
- une forte distorsion de perception existe entre le « prix juste » pour le producteur et le « juste prix » pour le consommateur
- la plateforme AgriLocal n'est que peu utilisée car il n'y a que peu de concrétisation des réponses aux appels d'offres

OPPORTUNITÉS



- le maillage territorial avec des structures agricoles de tailles petites à moyennes garantit une stabilité économique globale
- les dynamiques favorisant la « relocalisation globale » de la production et de la consommation sont des appuis forts au développement économique agricole
- le développement économique des exploitations se fera par un appui méthodologique, technique, logistique et financier de leurs productions

MENACES



- les contraintes administratives, réglementaires et financières sont vues comme les premiers freins au développement économique
- les coûts d'investissements sont trop élevés pour être accessibles aux exploitants souhaitant se développer, ce qui freine l'essor économique agricole
- la prise de risque assurantielle repose majoritairement sur les producteurs, qui ne trouvent plus de réponse adaptée à leurs risques réels
- les revenus des producteurs restent faibles, voire insuffisants, sur l'ensemble du territoire



L'AGRICULTURE AU SEIN DU PAYS

ADAPTABILITÉ & ENVIRONNEMENT

FORCES



- le territoire ne souffre pas particulièrement d'aléas climatiques forts : inondation, sécheresse, ...
- le gaspillage alimentaire n'est pas une problématique forte pour les exploitants bressans

FAIBLESSES



- un sentiment de « loterie annuelle » face aux aléas climatiques est ressenti par les exploitants
- le ressource en eau commence à devenir problématique, même si les inquiétudes ne sont pas très présentes chez les exploitants

OPPORTUNITÉS



- une refonte des conditions d'accès aux aides (DJA, PAC,...) permettrait de prendre davantage en considération les contraintes agricoles actuelles (changements climatiques, richesses agricoles directes et indirectes produites, ...)
- une résilience est présente chez les exploitants qui œuvrent à anticiper les changements climatiques plutôt que de les subir
- des modèles innovants et inspirants existent sur le territoire, pouvant servir d'espace d'expérimentation

MENACES

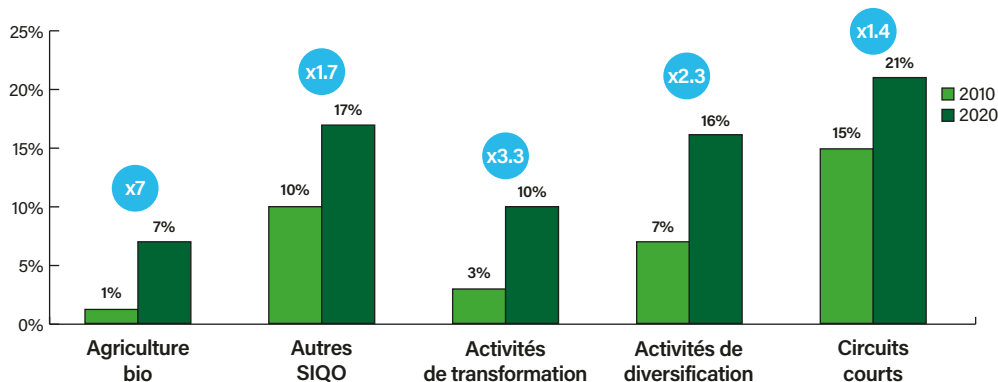


- l'accès au foncier pourrait devenir de plus en plus complexe, notamment pour des questions d'accès à l'eau
- les assurances ne sont plus adaptées aux risques réels actuels auxquels font face les exploitants
- la non-transition vers de nouveaux modèles agricoles et de productions fait courir un risque sur la pérennité de l'agriculture bressane, au-delà des « simples questions » de transition écologique
- la non prise en compte des spécificités de certains modèles agricoles vus comme « hors cases » risque de mettre un coup d'arrêt à celles-ci, alors qu'elles répondent à des enjeux territoriaux actuels

DIVERSIFICATION & VALORISATION

La diversification et la valorisation des productions agricoles ont très fortement augmenté sur le territoire entre 2010 et 2020, passant de 36 % à 70 % des exploitations locales.

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES EXPLOITATIONS ENGAGÉES DANS UNE DÉMARCHE DE DIVERSIFICATION ET DE VALORISATION (%)



AUTRES DONNÉES

DEVENIR DES EXPLOITATIONS

Près de 1/4 des exploitations est concernée par la transmission à moyen terme. Pour presque 70 % d'entre elles, la transmission n'a pas de réponse ou n'est pas envisagée, soit 6 % de la SAU du territoire.

USAGE DE L'EAU

Le prélèvement agricole en eau a quasiment quintuplé en 8 ans (2012-2020) passant de 101 000 à 478 000.

Sur la même période, 5 années ont connu des épisodes de sécheresse, avec plus de 50 % (et jusqu'à 95 %) du territoire en alerte.

De manière purement théorique, le territoire est largement autosuffisant en nourriture avec 288 % de ratio production/consommation (lecture quantitative et non qualitative). Ce chiffre est à mettre en perspective avec les surfaces dédiées à la production de nourriture à destination des animaux d'élevage soit 88% (fourrages, ...).